

FFESSM ILE-DE-FRANCE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025

Du 15 novembre 2025 à Melun

Les membres électeurs de la FFESSM Ile-de-France se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président du Comité.

Il est établi une feuille de présence dès l'entrée en séance.

Le bureau de surveillance des opérations électorales est constitué conformément au règlement intérieur du Comité Régional.

Il est composé de :

- M. Samuel BONTE Président de la commission juridique Île-de-France.
- M. Franck BONDON Vice-Président de la commission juridique Île-de-France.
- M. Thomas ANDRAULT Suppléant de la commission juridique Île-de-France.

Et des scrutateurs volontaires suivants :

- M. Christophe PEREZ.
- Mme Jocelyne CLEMOT
- M. Patrick BORRÉ
- Mme Marie DENNEMONT

Le bureau, après avoir vérifié la feuille de présence et les pouvoirs, constate que les membres de la FFESSM Ile-de-France présents ou représentés totalisent 401 voix sur 951, soit 42,17% des voix du comité FFESSM Ile-de-France (127 clubs sont présents ou représentés sur les 350 clubs et 16 SCA affiliés, soit 34,7% des clubs) découpé comme suit :

- Présidents : 31 pour 106 voix
- Mandatés : 24 pour 82 Voix
- Délégués : 72 pour 213 voix

La Secrétaire de séance, Mme Géraldine LAMBRECHTS, membre du Comité Directeur, a été nommée en séance du 09 octobre 2025 par le Comité Directeur.

Le quorum du quart des voix est atteint, l'assemblée générale ordinaire, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Patrick LAMERAT, Président, ouvre la séance à 9h35

Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Ouverture de la 66ème AG par M. Patrick LAMERAT, Président du Comité Régional de la FFESSM Ile-de-France.
- 2- Présentation des candidats pour la présidence des commissions Hockey Subaquatique et Nage en Eau Vive.

- 3- Rapport moral du Président.
 - 4- Rapport de la Secrétaire.
 - 5- Rapport du Trésorier.
 - a. Bilan saison 2024-2025
 - Analyse des comptes de l'exercice 2024-2025
 - Approbation des comptes suivi du quitus sur la gestion et les comptes
 - Affectation du résultat
 - b. Budget prévisionnel 2025-2025
 - Etude et vote du budget 2025-2026 des Commissions Régionales
 - Etude et vote du budget 2025-2026 du Comité Régional
 - 6- Intervention du DTN Adjoint, Jérôme HLADKY
 - 7- Intervention de la représentante de la FFESSM, Mme Valérie FELIX
 - 8- Remises de médailles
 - 9- Rapport d'activité des commissions
 - 10- Questions diverses
- Pot de l'amitié

1- Ouverture de l'Assemblée Générale par Patrick LAMERAT

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM Ile-de-France, débute cette 66ème Assemblée Générale en remerciant, pour leur présence, les Présidentes et Présidents des clubs, les Présidentes et Présidents de CODEP, les représentantes et représentants de SCA, les Présidentes et Présidents des commissions régionales, les monitrices et moniteurs, et l'ensemble des participants.

Le Président rappelle la prise de fonction du nouveau Comité Directeur il y a un an. Il indique que cela s'est fait sans passation de relai de la part de l'équipe sortante.

Le Président remercie le personnel du Comité, Marie, Natacha et Jérôme, les membres du Comité Directeur et toutes les personnes qui ont œuvrées pour que cette reprise se passe dans les meilleures conditions.

2- Présentation des candidatures aux présidences de 2 commissions dont le poste de président est vacant (chaque candidat ayant 10 minutes pour se présenter).

- a. Hockey Subaquatique **Frantz KLEIN**
- b. Nage en Eau Vive **Francis WURSTHORN**

Les votes auront lieu de 10h30 à 12h30.

3- Rapport moral du Président

De nombreuses réunions, en présentiel, parfois en distanciel, ont été organisées.

Cinq séances plénières du Comité Directeur ont permis d'aborder tous les points de l'activité régionale et de prendre collégalement les décisions nécessaires à l'organisation du Comité.

Le Président rappelle qu'une des priorités du nouveau Comité Directeur, lors de sa prise de fonctions, était de renouer de bonnes relations avec le national et de ne plus être en marge de notre Fédération. La première action fût l'officialisation du remplacement du logo régional par celui préconisé par notre Fédération.

La région a renoué de bonnes relations avec le CDN et les différentes commissions nationales, qui depuis nous sollicitent de plus en plus pour l'organisation de manifestations et réunions nationales au sein de notre région.

Le Comité a été sollicité pour l'organisation du séminaire des organes déconcentrés et pour une formation Sport-santé nationale. Les deux se sont tenus à Paris.

Plusieurs commissions nationales ont organisé leurs réunions au siège du Comité, Rue de Romainville, et dans d'autres lieux franciliens (Technique, Médicale, Tir sur Cible, PSP).

Pour la première année de jeunes franciliens ont participé au Championnat Oxyjeunes national.

L'un de nos premiers enjeux a été la reprise de la gestion du bassin au le salon de la plongée 2025 qu'il a fallu gérer de zéro et dans un délai très court.

Durant ce salon, il a été réalisé plus de 1600 baptêmes (scaphandre, apnée et tir sur cible) pour des scolaires et des visiteurs du salon ainsi que des baptêmes pour des personnes en situation de handicap.

Nous avons aussi accompagné les scolaires à la découverte des espèces marines protégées avec la participation d'Ocean Academy et d'autres exposants.

Durant les 4 jours du salon, des sirènes ont œuvré à l'animation du bassin et des films ainsi que des reportages photos ont été réalisés par notre commission photo-vidéo régionale et mis en ligne sur notre site internet.

Le Président remercie Mme Hélène de Tayrac, la Directrice du salon de la plongée pour la confiance qu'elle nous a accordé lors de ce salon 2025 ainsi que pour la confiance qu'elle nous a renouvelé pour 2026. Le Président nous indique qu'Hélène de Tayrac s'excuse pour son absence ce jour.

Le Président remercie Mme Caroline GORON et toute l'équipe qui a pris en main le pilotage et l'organisation du bassin lors de ce salon ainsi que les responsables des différentes commissions présentes, les sirènes et les 166 monitrices et moniteurs qui ont participé au succès de cet évènement ainsi que M. Stéphane LEFEBVRE pour l'accompagnement et l'encadrement des jeunes vers les exposants.

Sans oublier bien évidemment, nos partenaires pour ce salon qui étaient, BAUER pour le prêt du compresseur et AQUALUNG pour la mise à disposition du matériel.

Le Président indique qu'un autre dossier prioritaire a été l'informatique du Comité.

Un audit a été diligenté et a mis en évidence certaines failles dans nos systèmes et de nos installations qui ont données lieu au remplacement du serveur et à la mise en place d'un système d'archivage.

Aujourd'hui l'ensemble du personnel, les membres du Comité et chaque commission, si elles le souhaitent, peuvent disposer d'un espace de stockage afin d'y archiver en toute sécurité leurs dossiers, fichiers et données.

Des adresses mails génériques ont été créées pour le personnel, les membres du Comité Directeur et les Présidentes et Présidents des commissions.

Le site internet actuel étant devenu obsolète et très difficile à maintenir, un cahier des charges a été réalisé avec le concours des Présidentes et des Présidents des commissions et un appel d'offre a été lancé.

Le prestataire final ayant été retenu par le Comité Directeur, le nouveau site internet devrait voir le jour au cours du 1er semestre 2026 au plus tard.

Le Président remercie M. Ivan TOUSNAKHOFF ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont œuvrés et qui œuvrent régulièrement à ses côtés afin de mener à bien ce projet.

Sur le plan communication, le Président indique qu'un groupe a été mis en place et qu'une newsletter a été créée afin d'informer et diffuser le plus largement possible auprès de nos licenciés les différentes activités et résultats régionaux à travers les réseaux sociaux, internet et la newsletter.

Cette dernière est aussi à la disposition des clubs afin de se faire connaître et diffuser leurs messages dans le respect des règles de communication.

Le Président ne peut que recommander à tous les licenciés franciliens de s'abonner à cette newsletter et remercie toute l'équipe communication pour le travail accompli.

Le Président indique que durant cette saison plusieurs conventions ont été signées entre notre Comité et différents organismes comme l'UNSS, des établissements scolaires, le Muséum national d'histoire naturelle et Océan Academy.

Le Président rappelle qu'une journée d'information, ouverte à tous nos licenciés et portant sur plusieurs sujets fédéraux, a été organisée en mars dernier.

La prochaine journée d'information est programmée pour le samedi 21 février prochain à Paris.

Toutes les informations concernant cette journée seront communiquées prochainement.

Le Président indique que d'autres groupes de travail ont été mis en place ou vont bientôt voir le jour comme :

- La création d'un groupe réunissant l'ensemble des Présidentes et Présidents de CODEP franciliens afin qu'ils puissent échanger sur les difficultés rencontrées, sur d'éventuelles solutions et les possibilités de mutualisation de certaines actions.
- Un groupe de travail pour le rajeunissement de nos licenciés et plus particulièrement sur nos jeunes licenciés car comme cela sera abordé plus tard dans cette assemblée générale, lors du rapport de la Secrétaire, nous constatons une érosion significative de nos jeunes licenciés en Ile-de-France et au niveau national.
- Un groupe travaille sur la refonte de nos statuts conformément à l'arrêté ministériel de mars 2023 et sur la mise en place du vote électronique.
- Un groupe travaillera pour la refonte du site internet de la Base fédérale de Beaumont-sur-Oise avec lequel nous avons quelques soucis actuellement.
- Réflexion sur la façon d'étoffer l'équipe travaux pour la base fédérale de Beaumont-sur-Oise.

Concernant la base fédérale de Beaumont-sur-Oise, Le Président indique :

Sur la saison 2024-2025 plus de 135 structures (clubs, commissions, CODEP et organismes d'état) ont signé une convention afin d'accéder à la base et plus de 9000 plongées ont eu lieu.

Plusieurs manifestations se sont déroulées durant cette saison à la base. Elles ont été organisées soit par nos commissions, soit par des membres du comité ou par d'autres partenaires :

La journée Handisub qui a réuni plus de 130 personnes, un meeting et un challenge photo-vidéo, un championnat de Nage avec Palmes, le championnat Beaum'Anta organisé pour des jeunes scolaires par l'UNSS, des plongées à thèmes (plongée de nuit, plongée de Pâques, plongée d'Halloween, etc.), la présentation et la mise à disposition de matériel Apeks par le magasin et partenaire Boulogne-Plongée, l'organisation d'un exercice en réel par le service des secours du 95, la formation nationale des moniteurs recycleurs ...

De nombreuses formations et sessions ont été organisées aussi par nos commissions régionales et départementales.

Le Président remercie toutes celles et à tous ceux qui ont organisés et participé à ces manifestations et formations.

Le Président rappelle que des réunions ont lieu chaque année entre la gendarmerie, les mairies, la SNCF et le Comité Directeur afin d'aborder les problèmes de sécurité de la base et de mutualiser les efforts pour éviter au maximum les accès par effraction.

Le Président remercie vivement tous ces intervenants et plus particulièrement les gendarmes qui sont passés plusieurs fois par jour durant la période estivale et qui ont permis de passer un été relativement calme et agréable.

D'autre part, le Président indique que le litige avec la société "CREA DESIGN", qui a réalisé le bâtiment principal sur la base de Beaumont, est toujours en cours mais s'oriente vers une négociation à l'amiable.

La base fédérale a maintenant plus de 10 ans d'existence et entre dès maintenant dans une phase de maintenance de plus en plus importante.

Une grosse révision des 10 ans du compresseur a été réalisée ainsi que la requalification de l'ensemble des blocs tampon.

Afin d'améliorer les conditions de vie à la base plusieurs actions ont été réalisées :

- La mise en place d'assises près des pontons afin que chacun puisse y déposer son matériel et s'équiper facilement avant d'aller plonger.

Le Président remercie M. Frédéric HUCHELOUP, Président de la commission PSP IDF, pour la mise à disposition gratuitement de ces assises, le Comité n'ayant eu que le transport à prendre à sa charge.

- Des séchoirs ont été réalisés et installés, pour que les plongeurs puissent étendre leur

combinaison et leur matériel de plongée, afin que ceux-ci ne traînent plus dans les vestiaires, sur les rambardes, ou sur les clôtures.

- Les barbecues, qui ont bien vécu durant ces dernières années, sont en phase de remplacement car ils étaient fissurés de partout et devenus dangereux. Ils ont donc été évacués et nous sommes à la recherche de nouveaux barbecues pour les remplacer.
- Les accès à la base ont été automatisés et seront définitivement en service début 2026. La sortie se fait déjà librement et chaque club, qui aura signé une convention, se verra attribuer un badge qui lui permettra d'accéder à la base suivant les jours et les plages horaires qu'ils auront réservés.

D'autres projets sont en réflexion et à venir pour la base fédérale :

- Remplacement des platelages de tous les pontons.
- Création d'une rampe d'accès pour les handicapés.
- Achat d'un deuxième compresseur afin de pallier aux éventuelles pannes du premier avec éventuellement l'option nitrox.
- L'aménagement de la cathédrale en locaux de stockage matériel pour les commissions, les CODEP et les SCA.
- L'immersion d'objets insolites dans le lac afin de rendre les plongées plus ludiques.
- Etc.

Concernant les commissions, et même si pour certaines la passation n'a pas été facile, le Président remercie toutes les Présidentes, et tous les Présidents, toutes les instructrices et tous les instructeurs, toutes les monitrices et tous les moniteurs pour leur dynamisme et le travail accompli durant cette saison.

Tout ce travail accompli par nos commissions et qui sera présenté plus tard lors de cette assemblée générale, à travers leur bilan d'activité, a permis d'obtenir de très bons résultats régionaux et nationaux et de valider de nombreuses certifications.

Le Président indique avoir assisté et participé durant toute cette saison à :

- De nombreuses réunions fédérales en distanciel et en présentiel dont toutes les réunions du Comité Directeur Régional et toutes celles du Comité Directeur National.
- A plusieurs réunions organisées par la Région Ile-de-France, par le CROS et par le CNOSF durant lesquelles il a représenté notre fédération.
- A plusieurs AG de clubs, de CODEP et événements sportifs ainsi qu'à différentes formations, stages et examens MF1 et MF2 au niveau régional et national.
- Aux travaux et à quelques permanences de la base fédérale de Beaumont-sur-Oise.

Toutes ces participations sont des moments d'échanges et de partages importants et privilégiés.

Le Président informe qu'il est, généralement, présent au Comité, rue de Romaiville, tous les mardis et les jeudis où il se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et échanger avec vous.

Le Président remercie nos partenaires, M. Pierre LAFONT, des assurances Lafont, et toute son équipe qui est toujours prête à conseiller et à aider nos licenciés dans leurs démarches et Jean-Philippe du magasin Boulogne-Pongée pour son partenariat à l'attention des moniteurs.

Le Président remercie également la Région Ile-de-France pour sa convention au titre du développement de la pratique sportive et de la formation des cadres, la DRAJES toujours présente à nos côtés ainsi que l'ANS.

Le Président remercie notre DTN-Adjoint, M. Jérôme HLADKY, pour son travail et son implication dans la gestion des différents dossiers régionaux et nationaux et plus particulièrement dans le cadre des demandes de subventions et l'accompagnement des clubs franciliens dans leurs démarches administratives.

Le Président ne peut finir ce rapport sans saluer le travail et la disponibilité du personnel de notre Comité Régional, Marie et Natacha, qui œuvrent chaque jour pour répondre au mieux aux attentes de nos clubs et de nos licenciés.

Le Président remercie aussi tous les membres du Comité Directeur Régional qui œuvrent au quotidien à ses côtés et vous tous, monitrices, moniteurs, instructrices, instructeurs présidentes, présidents et licenciés de notre région pour tout le travail réalisé et sans qui notre Comité ne pourrait exister et qui ne serait pas ce qu'il est actuellement.

Le président remercie l'assemblée pour son écoute et son attention.

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité

Le Président donne la parole à M. Samuel BONTE, Président de la commission juridique afin d'annoncer les résultats de l'émargement :

Quorum atteint de 42,17%, les élections et l'AG peuvent se tenir.

Présidents de club : 31 personnes représentant 106 voix

Mandataires : 24 personnes représentant 82 voix

Délégués : 72 personnes représentant 213 voix

Soit 127 personnes présentes et 401 voix

Les votes peuvent désormais se tenir.

4- Rapport moral de la Secrétaire.

Mme Julie JAKERCANER, Secrétaire du comité et Présidente du CODEP 77, remercie les bénévoles du département qui accueillent notre Assemblée et remercie toutes les personnes qui se sont déplacées jusqu'à Melun.

La Secrétaire remercie également M. Gilles SPETIFORT et M. Pascal ILDEF, membres du Comité Directeur, pour leur aide à la préparation de cette Assemblée.

La Secrétaire détaille les chiffres de la saison 2024-2025 :

La Région compte : 350 clubs associatifs, 16 SCA, 2 clubs UCPA 77 et 92, 3 clubs à l'étranger



Bilan des Licences Ile-de-France Comparaison entre Saisons 2023-2024 et 2024-2025

| Saison | Adultes | Jeunes | Enfants | Aidants | TOTAUX |
|---------------|-------------|-------------------------------|-------------|-------------|------------------------------|
| 2024 - 2025 | 22104 | 1258 | 591 | 84 | 24037 |
| 2023 - 2024 | 22065 | 1358 | 626 | 60 | 24109 |
| TOTAUX | - 39 | - 100 Soit -7,36 % | - 35 | - 24 | - 72 Soit -0,30 % |



Soit 0,30 %


La perte de licenciés Jeunes est importante, il est important de redynamiser cette cible.

Un comparatif a été fait avec les années Covid



Bilan des Licences Ile-de-France Comparaison entre Saisons 2024-2025 et 2019-2020

| Saison | Adultes | Jeunes | Enfants | Aidants | TOTAUX |
|---------------|-------------|--------------|--------------|----------|--------------|
| 2024 - 2025 | 22104 | 1258 | 591 | 84 | 24037 |
| 2019 - 2020 | 22079 | 1750 | 837 | - | 24666 |
| TOTAUX | + 25 | - 492 | - 246 | - | - 629 |


- 629 Licences
Soit 2,55%

Alors que les licences adultes restent stables, la perte de licences Enfants et Jeunes est extrêmement importante.

Des pistes de réflexion sont à l'étude pour aider les clubs à la rencontre des jeunes.

La Secrétaire présente ensuite la répartition des licences par CODEP.



Bilan des Licences IDF par CODEP adultes/jeunes/enfants/aidants Saison 2024-2025

| CODEP | Adultes | Jeunes | Enfants | Aidants | TOTAUX |
|------------------------|--------------|-------------|------------|-----------|--------------|
| PARIS (75) | 3709 | 75 | 17 | 1 | 3802 |
| Seine et Marne (77) | 2247 | 200 | 99 | 7 | 2553 |
| YVELINES (78) | 3102 | 223 | 125 | 21 | 3471 |
| ESSONNE (91) | 2876 | 171 | 80 | 13 | 3140 |
| HAUT DE SEINE (92) | 4271 | 188 | 82 | 14 | 4555 |
| SEINE SAINT DENIS (93) | 1498 | 105 | 25 | 5 | 1633 |
| VAL DE MARNE (94) | 2285 | 71 | 29 | 11 | 2396 |
| VAL D'OISE (95) | 2116 | 225 | 134 | 12 | 2487 |
| TOTAUX | 22104 | 1258 | 591 | 84 | 24037 |



Bilan des Licences IDF par CODEP Hommes/Femmes Saison 2024 - 2025

| CODEP | Licences | Hommes | Femmes | % Femmes |
|------------------------|--------------|--------------|-------------|----------------|
| PARIS (75) | 3802 | 2328 | 1474 | 38,76 % |
| Seine et Marne (77) | 2553 | 1696 | 857 | 33,57 % |
| YVELINES (78) | 3471 | 2306 | 1165 | 33,56 % |
| ESSONNE (91) | 3140 | 2058 | 1082 | 34,45 % |
| HAUT DE SEINE (92) | 4555 | 2969 | 1586 | 34,83 % |
| SEINE SAINT DENIS (93) | 1633 | 1083 | 550 | 33,68 % |
| VAL DE MARNE (94) | 2396 | 1561 | 835 | 34,84 % |
| VAL D'OISE (95) | 2487 | 1635 | 852 | 34,25 % |
| TOTAUX | 24037 | 15636 | 8401 | 34,93 % |

La Secrétaire indique que des actions de féminisation vont être lancées au niveau de la région et que des actions sont déjà en cours dans certains départements.

La Secrétaire fait un rappel pour les correspondances avec le secrétariat du Comité Régional.



RAPPEL

Lors de vos différentes correspondances avec le secrétariat du comité FFESSM- IdF il vous est demandé impérativement d'identifier votre club.

Pour rappel votre numéro de club est constitué de 3 parties : 07 – 75 – 0999

- ✓ La 1^{ère} partie correspond au n° de la région : 07 = IdF
- ✓ La 2^{ème} parte correspond au n° du département : 75 = Paris
- ✓ La 3^{ème} partie correspond au n° du club : 0999 = ex.

Dans toutes vos correspondances merci d'identifier votre club uniquement en indiquant le numéro du département et le numéro de votre club comme suite :

750999

Pas de question.

Le rapport de la Secrétaire est approuvé à l'unanimité

5- Rapport du Trésorier

M. Charles HUOT, Trésorier du comité et Président du CODEP 94, prend la parole et présente le bilan comptable de la saison.

- a. Bilan saison 2024-2025
 - Analyse des comptes de l'exercice 2024-2025

Bilan comptable au 31 août 2025

| ACTIF | 2023-2024 | 2024-2025 |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| ACTIF IMMOBILISE | € | € |
| Immobilisations corporelles | 1 568 514 | 1 450 736 |
| Immobilisations financières | 450 | 450 |
| TOTAL | 1 568 964 | 1 451 186 |
| CREANCES | | |
| Clients | 33 643 | 46 972 |
| Autres | 19 060 | 19 326 |
| Disponibilités | 794 155 | 966 386 |
| TOTAL | 846 856 | 1 032 684 |
| Charges constatées d'avance | 226 852 | 250 621 |
| TOTAL GENERAL | 2 642 674 | 2 734 491 |

Bilan comptable au 31 août 2025

| PASSIF | 2023-2024 | 2024-2025 |
|--|------------------|------------------|
| CAPITAUX PROPRES | € | € |
| Réserves | 1 544 837 | 1 686 491 |
| Résultat de l'exercice - Excédent | 141 653 | 105 695 |
| Subvention d'investissement | 205 177 | 105 193 |
| TOTAL I | 1 891 667 | 1 897 379 |
| PROVISIONS | | |
| Provisions pour risques | | 30 000 |
| DETTES | | |
| Fournisseurs | 292 277 | 354 939 |
| Autres | 60 393 | 55 738 |
| TOTAL II | 352 670 | 410 677 |
| Produits constatés d'avance | 398 337 | 396 435 |
| TOTAL GENERAL | 2 642 673 | 2 734 491 |

Le Trésorier indique qu'une provision supplémentaire de 30 000€ a été constituée dans le cadre du litige sur la construction de la Base de Beaumont-sur-Oise.

Le Trésorier présente le compte de résultat comparatif des deux dernières saisons

Compte de Résultat 2024 – 2025

| Produits | 2023-2024 | 2024-2025 |
|---|------------------|------------------|
| Ventes de bien et services (licences et autres) | 1 124 198 | 1 196 212 |
| Vente de prestations de services (Beaumont, affiliations, etc.) | 223 862 | 214 987 |
| Subventions d'exploitation | 169 534 | 159 330 |
| Autres produits | 173 747 | 321 118 |
| Produits financiers | 49 683 | 22 748 |
| Produits exceptionnels | 4 086 | 839 |
| Total des produits | 1 745 111 | 1 915 235 |

Compte de Résultat 2024 – 2025

| Charges | 2023-2024 | 2024-2025 |
|---|------------------|------------------|
| Achats de marchandises (licences et autres) | 842 277 | 899 029 |
| Charges externes | 284 373 | 264 690 |
| Impôts et Taxes | 22 102 | 17 211 |
| Rémunération du personnel | 76 749 | 78 558 |
| Charges sociales | 21 738 | 20 706 |
| Dotations aux amortissements | 158 859 | 169 223 |
| Dotations aux provisions | 0 | 30 000 |
| Autres charges (commissions et autres) | 197 359 | 328 997 |
| Charges exceptionnelles | 0 | 1 126 |
| Total des charges | 1 603 456 | 1 809 540 |

Le Trésorier poursuit en détaillant les « autres charges » et « charges externes » des deux saisons

Autres achats et charges externes

| Nature de la charge | 2023-2024 | 2024-2025 |
|---|----------------|----------------|
| Prestation de service | 907 | 952 |
| Energie | 17 351 | 18 219 |
| Fournitures entretien, petit équipement | 17 578 | 18 457 |
| Fournitures administratives | 1 356 | 1 424 |
| Locations | 14 582 | 15 311 |
| Entretien, réparations | 51 171 | 53 730 |
| Maintenance logiciel, site internet | 4 469 | 4 692 |
| Assurances | 6 163 | 6 471 |
| Honoraires | 55 946 | 58 743 |
| Agent de sécurité | 33 390 | 35 060 |
| Publicité, publication, relations publiques | 2 118 | 2 224 |
| Déplacements, missions, réceptions | 43 371 | 45 540 |
| Salons et manifestations diverses | 30 708 | 32 243 |
| Frais bancaires | 1 267 | 1 330 |
| Frais postaux et télécommunication | 3 996 | 4 196 |
| TOTAL | 284 371 | 298 592 |

Le Trésorier termine par la présentation du résultat de l'exercice comptable

Résultats comptables

| | 2023-2024 | 2024-2025 |
|------------------|------------------|------------------|
| PRODUITS | 1 745 111 | 1 915 235 |
| CHARGES | 1 603 458 | 1809 540 |
| RESULTATS | 141 654 | 105 695 |

Pas de question.

- Approbation des comptes suivi du quitus au Trésorier sur la gestion et les comptes
Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de l'association, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2025. Ils font apparaître un résultat de 105 695€.

En conséquence, elle donne aux membres du Comité Directeur quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

- Affectation du résultat

Le Trésorier propose d'affecter en « fonds de réserves » le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 31 août 2025 d'un montant de 105 695€.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Le Trésorier présente le résultat annuel de la Base de Beaumont-sur-Oise.

Le résultat est déficitaire de près de 56 000€.

Le Président prend la parole pour signaler l'importance du poste « sécurité » qui correspond à la surveillance du site pendant la « haute saison » pour éviter les intrusions.

| Réalisé BEAUMONT 2025 | | |
|---|-------------------------|-------------------|
| | 1 Sept 24 au 31 Aout 25 | |
| | Dépenses | Recettes |
| Salaires | 43 161 € | |
| URSSAF/RETRAITE/TS | 24 100 € | |
| Taxe foncière | 6 139 € | |
| EDF GAZ EAU | 12 132 € | |
| Assurances | 3 684 € | |
| Contrat entretien, chaud/video/extinc | 1 284 € | |
| Téléphone internet | 504 € | |
| Equipement base | 2 052 € | |
| Fonctionnement, | 972 € | |
| Petit matériel entretien | 2 053 € | |
| Entetien et réparation | 7 524 € | |
| Entretien locaux | 12 761 € | |
| Entretien Espace vert | 19 704 € | |
| Entretien bloc/compresseur | 16 100 € | |
| LOC OXY AIR PRODUCT/3 | | |
| Loc gros matériel | | |
| Travaux en cours | 23 260 € | |
| Fournitures travaux | 1 433 € | |
| Frais deplac, hebergement, essence | 887 € | |
| Equipement employé | - € | |
| Agent sécurité été | 35 882 € | |
| Frais actes / Avocats/huissiers/ Tribunal | 4 156 € | |
| CONVENTIONS | | 6 750 € |
| PLONGEES | | 146 140 € |
| PLONGEES SPEC. | | 981 € |
| LOCATION | | 7 960 € |
| | 217 787,60 | 161 831,00 |
| | | -55 956,60 |

b. Budget prévisionnel 2025-2026

Le Trésorier en accord avec le Comité Directeur propose de ne pas augmenter le tarif de l'affiliation annuelle.

Le Trésorier présente les marges sur licences pour la saison à venir

Marges sur licences 2025 – 2026

| € | Adultes | Jeunes | Enfants | Accompagnant |
|------------------------|---------|--------|---------|--------------|
| Vente au Club | 48,50 | 30,50 | 14,00 | 20,50 |
| Ristourne CODEP | 3,55 | 3,27 | 1,44 | 1,62 |
| Ristourne COREG | 12,71 | 6,94 | 3,00 | 3,78 |

- Etude et vote du budget 2025-2026 des Commissions Régionales

Le Trésorier explique les points qui ont guidés et permis l'élaboration de ce budget pour assurer un bon financement des activités des commissions et ceci en plein accord avec les commissions. Il indique que de nouvelles règles ont été mises en place concernant les attributions de subventions, les actions concernant la protection de l'environnement (t-shirt, goodies ...).

Budget prévisionnel des commissions 2025-2026

| Commissions Régionales | Attributions |
|---------------------------|------------------|
| Apnée | 6 580,00 |
| Archéologie | 2 400,00 |
| Photo vidéo | 6 000,00 |
| Environnement et Biologie | 7 500,00 |
| Hockey subaquatique | 5 490,00 |
| Médicale | 1 000,00 |
| Nage avec palmes | 10 500,00 |
| Nage en eaux vives | 3 400,00 |
| Pêche sous-marine | 6 000,00 |
| Plongée Souterraine | 3 110,00 |
| PSP - Orientation | 4 500,00 |
| Technique | 25 980,00 |
| Tir sur cible | 3 580,00 |
| Juridique | 2 000,00 |
| TOTAL | 88 040,00 |

- Etude et vote du budget 2025-2026 du Comité Régional

Le Trésorier détaille les éléments pris en compte pour l'établissement de ce budget et indique qu'à l'exception de la refonte du site internet, il n'y a pas de projet conséquent pour la saison à venir.

Budget prévisionnel du comité 2025 – 2026

| Budget prévisionnel de fonctionnement 2025 - 2026 | | | Autres charges | | |
|---|-------------------------|-------------------------|--------------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | Prévisions 2024/2025 | Prévisions 2025/2026 | | Prévisions 2024/2025 | Prévisions 2025/2026 |
| PRODUITS | | | Energie | 18 000,00 € | 18 500,00 € |
| Marge sur licences | 370 765,00 € | 374 000,00 € | Achat matériel équipement | 5 000,00 € | 5 000,00 € |
| Marge sur fournitures | 25 000,00 € | 25 500,00 € | Fournitures entretien petit matériel | 5 000,00 € | 5 000,00 € |
| Affiliations régionales | 20 400,00 € | 21 000,00 € | Fournitures administratives | 3 600,00 € | 4 000,00 € |
| Subventions | 59 000,00 € | 59 000,00 € | Maintenance logiciel site Internet | 5 800,00 € | 6 000,00 € |
| Produits des activités | 72 000,00 € | 70 000,00 € | Location photocopieur | 4 100,00 € | 4 500,00 € |
| Autres produits base de Beaumont | 152 000,00 € | 155 000,00 € | Primes assurances | 6 400,00 € | 6 500,00 € |
| Produits divers gestion courante | 2 500,00 € | 2 500,00 € | Contrat entretien | 7 200,00 € | 7 500,00 € |
| Total des produits | 701 665,00 € | 707 000,00 € | Location parking | 6 000,00 € | 0,00 € |
| CHARGES | | | Honoraires | 60 000,00 € | 70 000,00 € |
| Ristournes aux CODEP | 84 661,00 € | 85 000,00 € | Charges diverses gestion courante | 700,00 € | 800,00 € |
| Salaires et charges | 93 000,00 € | 98 000,00 € | Frais de banque | 1 700,00 € | 2 000,00 € |
| Budgets des Commissions | 96 400,00 € | 88 040,00 € | Amortissements immos corp. | 160 000,00 € | 160 000,00 € |
| Format Informat. cadres bénévoles | 1 500,00 € | 1 500,00 € | Autres charges | 1 000,00 € | 1 000,00 € |
| Affranchissements/téléphone/internet | 4 304,00 € | 4 500,00 € | Total autres charges | 284 500 € | 290 800 € |
| Ass. Générales / Réception / Salons | 18 500,00 € | 20 000,00 € | | | |
| Transports / Missions | 36 000,00 € | 35 000,00 € | | | |
| Budget Conseiller Technique | 2 300,00 € | 2 300,00 € | | | |
| Charges financières | 1 500,00 € | 1 500,00 € | | | |
| impôts & Taxes | 24 000,00 € | 20 360,00 € | | | |
| Entretien - Travaux | 30 000,00 € | 20 000,00 € | | | |
| Autres charges | 284 500,00 € | 290 800,00 € | | | |
| Travaux Base de Beaumont | 25 000,00 € | 40 000,00 € | | | |
| Total des Charges | 701 665,00 € | 707 000,00 € | | | |



Question :

Intervention du Président du CODEP 91, qui s'interroge sur la possibilité d'une augmentation du reversement sur licence aux CODEP.

Le Président donne la parole à la Trésorière Générale Adjointe de la FFESSM, Madame Valérie FELIX, qui indique que les rétrocessions attribuées aux CODEP ou aux régions correspondent à un pourcentage du montant des licences. Ce taux est fixe depuis de nombreuses années.

La Trésorière Générale Adjointe de la FFESSM, profite de l'occasion pour annoncer que lors du dernier CDN il a été décidé de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Nationale l'attribution d'un budget exceptionnel de 1 400€ par CODEP.

Intervention d'un Président de club, qui précise qu'il ne s'agit pas de subventions aux commissions mais de participation du Comité aux activités des commissions.

Le Président prend la parole et confirme que la participation du Comité sera limitée à 40% du budget des activités des commissions et que les « goodies » seront limités à 20% du budget de la commission. Des participations exceptionnelles peuvent être attribuées. Il rappelle le désengagement de l'Etat et en conséquence la baisse des subventions et qu'il est important de tendre vers un autofinancement.

Le Trésorier remercie Mme Christine LENEVEU du cabinet comptable pour son aide dans l'élaboration de la présentation.

Le budget prévisionnel 2025-2026 est approuvé à l'unanimité

6- Intervention de M. Jérôme HLADKY (DTN Adjoint)

M. Jérôme HLADKY rappelle les missions qui lui sont confiées et fait le bilan des actions menées :

- Le projet sportif fédéral (ex CNDS)


Projet Sportif Fédéral

Campagne mars/avril 2025 :

65 demandes émanant de 30 clubs et 6 CODEP pour un total initial de 98304€
10 dossiers réabondés par la CNAS
12 actions rejetées car hors dispositifs
Montant alloué de 1500 à 5000€

Les aides allouées :

| | | |
|-------|--------------|--|
| CODEP | 18612 | <p>Quelques règles et rappels :</p> <p>Lire la note de cadrage (20') Participer à la réunion de lancement de campagne Rentrer dans le dispositif dématérialisé via LCA Se faire accompagner en cas de difficultés Communiquer avec la CTAS Remettre les comptes-rendus d'action avant la date butoir Ne pas attendre le dernier moment...</p> |
| COREG | 30542 | |
| | 49154 | |
| Clubs | 49150 | |
| | 98304 | |



M. Jérôme HLADKY indique qu'il se tient à la disposition des clubs et des CODEP en cas de difficulté dans l'élaboration de leur demande de subvention.

- La plongée « jeunes »

M. Jérôme HLADKY confirme l'érosion importante des prises de licences chez les moins de 16 ans.

Focus sur la plongée des jeunes

| CODEP | Moins de 12 ans | 12/15 | TOTAL MOINS DE 16 | TOTAL DES LICENCIES | POURCENTAGE MOINS DE 16 |
|-------|-----------------|-------|-------------------|---------------------|-------------------------|
| 75 | 17 | 75 | 92 | 3802 | 2,5% |
| 77 | 99 | 200 | 299 | 2553 | 11,71% |
| 78 | 125 | 223 | 348 | 3471 | 10% |
| 91 | 80 | 171 | 251 | 3140 | 8% |
| 92 | 82 | 188 | 270 | 4555 | 6% |
| 93 | 25 | 105 | 130 | 1633 | 8% |
| 94 | 29 | 71 | 100 | 2396 | 4,2% |
| 95 | 134 | 225 | 359 | 2487 | 14,4% |

Saison 2024/2025

Nécessité de réfléchir au plan départemental

Une organisation par département est en cours de réflexion pour relancer la plongée jeune

- Obligation d'affichage

M. Jérôme HLADKY rappelle qu'un décret du 16 mai 2025 oblige, **à compter du 19 novembre 2025**, les APS à afficher une information sur les dispositifs en lien avec les violences dans le sport.

Une nouvelle obligation d'affichage dans les salles de sport

Le décret du 16 mai 2025 intègre l'obligation pour les établissements d'activités physiques ou sportives d'afficher dans un « **lieu visible de tous** » une information sur les dispositifs permettant de **recueillir des signalements**, d'**orienter** et d'**accompagner** les personnes s'estimant **victimes ou témoins de situations « susceptibles » d'être qualifiées de violences physiques ou morales ou des situations de maltraitance**.

L'objectif de cet affichage obligatoire est de prévenir et de mieux lutter contre les actes de violence et de discrimination pouvant avoir lieu dans les établissements accueillant du public et dans le cadre des activités physiques ou sportives. Les établissements concernés doivent respecter cette obligation **à partir du 19 novembre 2025**.

L'affichage doit **obligatoirement** indiquer les coordonnées :

- de **Signal-sports**, la cellule nationale de traitement des signalements de violences dans le sport ;
- de dispositifs d'accompagnement des victimes ou des témoins de violences physiques, psychiques ou psychologiques.

Il doit être effectué sur support papier dans un « **lieu visible de tous** » et au format A3 (297 x 420 millimètres). Il s'agit de l'un de ces 2 modèles

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18276>



Concernant l'éthique sportive, la protection des pratiquants et la charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, M. Jérôme HLADKY rappelle qu'il existe des outils de prévention <https://www.sports.gouv.fr/ethique-sportive-44> <https://www.sports.gouv.fr/protéger-les-pratiquants-46> <https://www.iledefrance.fr/decouvrir-le-fonctionnement-de-la-region/propos-de-la-region/la-charte-regionale-des-valeurs-de-la-republique-et-de-la-laicite>

Pour terminer son intervention, M. Jérôme HLADKY évoque les modifications du Code du Sport et notamment l'inscription du BEPPA et l'officialisation de l'autonomie des jeunes.

Mme Valérie FELIX prend la parole pour répondre à une question sur le contrôle d'honorabilité. Elle rappelle qu'au moment de la validation d'une licence, le club doit cocher si le licencié accepte ou non le contrôle d'honorabilité. Une personne qui refuse le contrôle ne peut ni encadrer ni diriger.

Lorsque la personne accepte le contrôle, la FFESSM adresse au ministère des Sports la liste des personnes qui ont accepté ce contrôle.

Le ministère traite les informations. Il n'y a pas de retour lorsque tout est en règle. A contrario, le ministère alerte la cellule honorabilité de la FFESSM, le Président du club et la personne concernée sur l'incapacité à encadrer ou à diriger. Le Président de club a l'obligation d'application cette décision.

Il est rappelé que les clubs n'ont pas à émettre d'attestation d'honorabilité.

7- Intervention de Mme Valérie FELIX représentante de la FFESSM

Mme Valérie FELIX souligne et confirme que les relations entre la région et le national se sont apaisées et que cela s'est ressenti dès le salon de la plongée 2025.

Grâce aux actions de tous sur le rajeunissement, la féminisation, l'inclusion, le handicap, l'environnement, le ministère, qui voulait supprimer un poste de CTS il y a quelques années, a accordé un poste supplémentaire.

Le ministère a également informé la FFESSM, qu'aux vues de toutes les actions menées, une augmentation du budget conséquente pouvait être accordée. Une demande a été faite dans ce sens et est, à ce jour, en attente.

8- Remises de médailles

Le Président donne la parole à M. Stéphane LEFEBVRE, 3ème vice-président du Comité Régional, qui rappelle l'importance de ces médailles et que toutes les informations relatives à leur attribution se trouvent sur le site régional.

Médaille d'or régionale

Monsieur Jean Michel VIRENQUE

Médaille de bronze nationale

Monsieur Jean Pierre CORRIGOU

Madame Caroline GORON

Monsieur Charles HUOT

Madame Géraldine LAMBRECHTS

Monsieur Thibault MENETROT

Monsieur Stéphane LEFEBVRE

9- Rapport d'activité des commissions

Le Président invite les responsables des différentes commissions à présenter leur rapport. Il rappelle que l'ordre de passage a été tiré au sort lors d'une réunion des commissions.

Les rapports des commissions sont en ligne sur le site du Comité Régional.

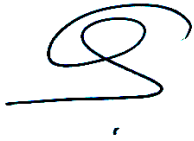
Questions diverses

Le Président informe que la prochaine Assemblée Générale aura lieu le 21 novembre 2026 dans un lieu à définir et invite les clubs qui disposent d'une salle pour la tenue de cette assemblée à se faire connaître.

Le Président remercie les bénévoles qui ont permis la bonne tenue de cette Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale à 17h30

Géraldine LAMBRECHTS
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' and 'L'.

Patrick LAMERAT
Président FFESSM IDF

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' and 'L'.